

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 7

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Procès-verbal du cours de perfectionnement des moniteurs d'élevage et conseillers apicoles de la SAR

Grange-Verney s/Moudon,
le samedi 23 avril 1988

Le président de l'assemblée, M. Fernand Métrailler, ouvre le cours à 9 h 30 et salue tous les participants.

Il salue également la présence de MM. Hans Schneider, Georges Fragnière, Jean-Paul Cochard et Charles Maquelin, chef technique.

Une minute de silence est observée en hommage à nos collègues disparus, MM. Henri Macherel, Jean Etter et Auguste Merminod.

Excusés: M. Antoine Rosselet, président SAR, et M. Hans Jutzi, de la Division fédérale d'agriculture.

Moniteurs d'élevage: MM. Addy, Perrin, Mojon et Besse.

Un souhait de bienvenue est adressé aux nouveaux ME, MM. Michel Bourdin, André Loup et Jacob Amstutz.

M. Métrailler remercie la direction de l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney qui nous reçoit, puis nous donne quelques informations d'ordre général:

- Cette année, ce cours réunit exceptionnellement les ME et les conseillers apicoles de la SAR, le sujet traité (la varroase) intéressant les deux groupements.
- Réduction du nombre des conseillers apicoles: suite à diverses restructurations au sein du Liebefeld, la décision a été prise de diminuer le nombre de conseillers apicoles. Cette décision pro-

voque une discussion sur l'opportunité de la suppression d'une partie de ce personnel.

Dans l'avenir, ces mesures pourraient également être appliquées au groupement des moniteurs. Dans cet ordre d'idée, un travail de qualité est de première importance, afin de conserver envers nos groupements la confiance de la Division d'agriculture du Liebefeld.

- Dans le but de préserver pour quelque temps encore le canton du Valais d'une infestation de varroas, M. Métrailler invite les ME hors canton à ne pas fréquenter cette année les stations de Bonatschiesse et Tovassière.

Exposé de M. Maquelin sur la varroase

La varroase soulève bien des remous et des problèmes en Suisse romande, d'où l'intention d'aborder et de combattre ce fléau avec efficacité.

A l'aide de clichés très intéressants, M. Maquelin présente un exposé détaillé sur l'évolution de l'infestation et sur les moyens de combattre la varroase:

- a) lutte biologique;
- b) lutte chimique, avec ses conséquences:
 - résistance du varroa aux substances actives,
 - contamination de la cire et du miel,
 - risque d'intoxication de l'utilisateur,
 - camouflage des mécanismes de défense naturels de l'abeille.

Il serait fastidieux d'entrer ici dans le détail de cet exposé. Cependant, les personnes intéressées par plus de détails peuvent se référer au bulletin apicole du mois de mai (pp. 179 à 184).

12 h: Dîner au restaurant de l'Ecole d'agriculture.

13 h 30: Reprise du cours.

Salutations à M. Robert Bovet, président d'honneur, qui nous fait part de ses

expériences personnelles avec une ruchette de fécondation de sa conception. Une ruchette est remise à chaque fédération. Remerciements d'usage.

A 15 h, sous la conduite de M. Edmond Berthoud, les conseillers apicoles se rendent dans une autre salle, afin de traiter de problèmes plus spécifiques à leur groupement, soit présentation de divers matériels, ruchettes et caisses à essaims permettant le dépistage et le traitement de la varroase.

Pour les ME, M. Maquelin donne quelques informations sur la sélection.

- En 1987, 3863 ruchettes sont montées en stations, 400 reines sont inscrites au registre.

Les stations de Jaman et Vermeilley seront équipées en 1988 avec la P 71.

- Rappel des informations complètes et précises à fournir au chef technique via le responsable cantonal en fin de saison.
- Rappel pour les échantillons d'abeilles: cet envoi doit se faire le plus tôt possible, soit dès la mi-août.

Essai de testage 1986

La saison n'est pas suffisamment avancée pour apporter un jugement fiable, mais on peut cependant noter qu'en 1987 il n'y a eu que très peu de différence de productivité entre les différentes lignées testées. Par conséquent, le choix des lignées qui équiperont nos stations dans le futur devra se faire sur la base d'autres critères.

Pour les ME concernés, les tâches 1988 sont:

- remplir le formulaire de sortie d'hivernage et le faire parvenir au plus tôt au chef technique;
- avant la pose des hausses, évaluer la population, le couvain et les réserves;
- après la récolte: enregistrer la récolte, évaluer les réserves.

M. Métrailler adresse ses remerciements à M. Maquelin et à tous les participants pour leur engagement en faveur de la sélection et de la santé de nos abeilles.

Le souhait d'une bonne saison apicole met un terme au cours de perfectionnement 1988.

Le président:

F. Métrailler

Le secrétaire:

Max Zermatten



À VENDRE

1 rucher pour 8 colonies Bürki; 1 rucher pour 22 colonies Bürki; 12 belles ruches Bürki avec hausses; matériel d'exploitation.

Yvette Merminod, av. Général-Jomini 19, 1530 Payerne.

Tél. (037) 61 16 21